



CCAS DE
Leers

Être SENIOR à Leers



LE GUIDE



SOMMAIRE

Être **SENIOR** à Leers

Interlocuteurs

4

CCAS - Conseil des seniors

Être **SENIOR** à Leers

Services : Ville et CCAS

5

CCAS - Mairie

Être **SENIOR** à Leers

Autonomie

6

Maintien à domicile - MDPH - Clic' Rivage - Mobilité - Sortir +

Être **SENIOR** à Leers

Santé

9

Retour à domicile - Mutuelle citoyenne - Les professionnels de santé

Être **SENIOR** à Leers

Habitat

15

Logements seniors - Aide au logement - Opération Tranquillité Vacances - Tranquillité Seniors - MaPrim Adapt - Bien chez moi

Être **SENIOR** à Leers

Loisirs

18

Numérique - Semaine bleue - Voyage des aînés - Atelier prévention - Associations

Être **SENIOR** à Leers

Glossaire

19

Glossaire - Notes

ÉDITO

Chères Leersoises, chers Leersois,

C'est avec un grand plaisir que je vous présente ce guide à destination de nos aînés, fruit d'un travail collaboratif entre les équipes du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et le Conseil des Seniors.

Ce livret a été pensé pour vous : pour vous accompagner dans votre quotidien, pour vous informer sur les dispositifs et services qui vous sont dédiés, et pour vous encourager à participer pleinement à la vie de notre commune. À Leers, nous avons la conviction que le bien-vieillir est une richesse collective, et que chacun doit pouvoir le faire en toute liberté, en étant accompagné si nécessaire et en fonction de ses envies et besoins.

Vous y trouverez des informations pratiques, des contacts utiles, des propositions d'activités, ainsi que les engagements de la Ville pour favoriser le lien social, la mobilité, la santé, et l'autonomie de chacun.

Je tiens à saluer l'implication du Conseil des Seniors, dont les réflexions et les contributions permettent d'ancrer nos actions dans les réalités et les besoins concrets de nos aînés. Leur engagement, aux côtés du CCAS, illustre la volonté forte de co-construire une ville plus solidaire et plus à l'écoute.

Ce guide est le vôtre. N'hésitez pas à le consulter, à le partager, et à nous faire part de vos suggestions pour l'enrichir encore.

Avec toute ma considération et mon attachement à notre belle ville de Leers.

Jean-Philippe Andriès
Maire de Leers
Conseiller métropolitain





CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est en charge de :

- L'action sociale et l'insertion
- La politique de prévention et maintien à domicile
- La gestion des 2 résidences d'hébergement seniors

Le CCAS est la porte d'entrée pour toutes vos questions, il peut vous aider dans vos démarches administratives et vous orienter vers les partenaires compétents



Conseil des seniors

- Le Conseil des Seniors : Une instance à votre écoute et un relais à l'échelle des quartiers.

Contact : Joëlle Lepla,
adjoite aux Solidarités et animations
des seniors. Mail : jlepla@ville-leers.fr
Permanences en mairie :
Mardi de 14 h à 16 h et sur rendez-vous



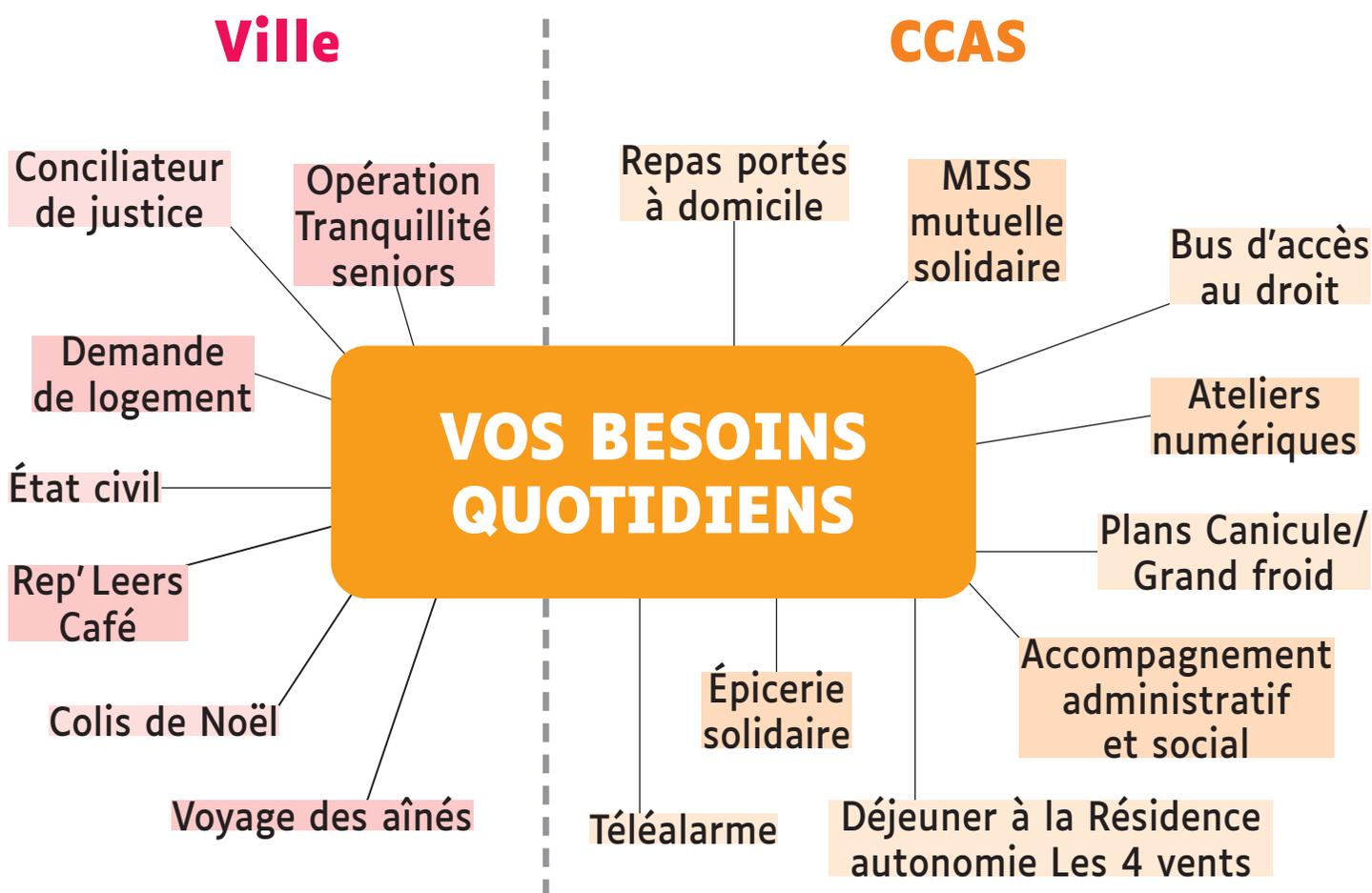
LE Conseil
des Seniors





CCAS - Ville

La Ville agit pour les aînés par le biais des différents services municipaux (affaires générales, état civil, animation, festivités...). Le CCAS complète l'accompagnement par des missions spécifiques destinés aux Seniors.



Accueil mairie : 03 20 20 06 00
contact@ville-leers.fr

Accueil CCAS : 03 20 20 06 05
ccas@ccas-leers.fr



Maintien à domicile

Afin de se maintenir à domicile, il existe plusieurs dispositifs portés par les caisses de retraite et le Département.

Ces prestations sont destinées aux personnes en perte d'autonomie ayant besoin d'aide dans les activités de la vie quotidienne ou dont l'état nécessite une surveillance particulière : ménage, aide aux repas, jardinage...

Des plans d'aide sont accordés sous certaines conditions :

La CARSAT

finance le dispositif « OSCAR »

Critères d'éligibilité :

- Être retraité de la CARSAT
- Rencontrer des difficultés pour les gestes du quotidien (GIR 6 et 5)



NB : Si vous ne dépendez pas de la CARSAT, renseignez-vous auprès de votre caisse de retraite.

Le Département du Nord

finance l'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie)

Critères d'éligibilité :

- Être âgé de + de 60 ans
- Avoir besoin d'une aide pour les gestes essentiels de la vie quotidienne (GIR 4 à 1)



Participation financière variable en fonction des ressources du demandeur.
Le reste à charge est récupérable partiellement sur les impôts

Pour le maintien à domicile, le CCAS propose des repas à domicile et la téléassistance

Dossiers à retirer au CCAS

Il peut vous aider à solliciter les plans, aides et dispositifs





Le Relais Autonomie CLIC Rivage

Il peut aussi être l'un de vos interlocuteurs, dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie.

Tél. : 03 20 94 94 32

relaisautonomie@clicrivage.fr

4 rue des Poilus 59150 - Wattrelos



Mobilité

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Elle étudie votre situation pour répondre aux besoins liés à la perte d'autonomie et au handicap :



■ **Carte mobilité Inclusion mention « Stationnement »**

Pour se garer sur les places réservées aux personnes handicapées

■ **Carte mobilité Inclusion mention « Priorité »**

Permet d'éviter les files d'attentes et d'obtenir des places assises dans les transports en commun

■ **Carte mobilité Inclusion mention « Invalidité »**

Si votre taux d'incapacité est reconnu à plus de 80 %

Dossiers téléchargeables sur <https://mdph.lenord> ou à retirer au CCAS
MDPH : 73 avenue du Président John F. Kennedy, 59800 Lille

ILÉVIA : Tarifs réduits pour les + de 65 ans.

Vous possédez une carte PASS PASS, le CCAS active vos droits pour bénéficier de ses tarifs préférentiels
Renseignements au CCAS.



33 Tourcoing Einstein - Leers-Nord Belgique

35 Tourcoing Centre - Roubaix Eurotéléport



Arrêt : Leers Cœur de Ville



SORTIR + (pour les + de 75 ans)

Si vous dépendez de la caisse de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO, pour toutes les sorties de la vie quotidienne, vous pouvez être accompagné dans vos déplacements, sans conditions de ressources et dans la limite d'un plafond fixé chaque année.

À partir de 75 ans

- **Sortir Plus**

Renouer avec les sorties, en voiture ou à pied, accompagné par un professionnel de confiance.



- **Aide à domicile momentanée**

Se faire aider en cas de difficulté temporaire.

Pour accéder à ces deux services :

0 971 090 971

Service gratuit
+ prix appel

<https://services75ans.agirc-arrco.fr/>
ou le CCAS peut vous accompagner



Retour à domicile après hospitalisation

Comment bien préparer la sortie et le retour à domicile après hospitalisation.

	Hospitalisation programmée	Hospitalisation d'urgence
AVANT	<p>Pour préparer votre hospitalisation et votre retour à domicile, avant l'hospitalisation, vous pouvez contacter :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Votre caisse de retraite principale et complémentaire ■ Votre mutuelle ■ Vos assurances personnelles (habitation, etc.) 	
PENDANT	<p>Rencontrer l'assistante sociale de l'hôpital pour la préparation de la sortie et mettre en place les besoins nécessaires au retour à domicile dans les meilleures conditions possibles : aide-ménagère, port de repas à domicile...</p>	
APRÈS	<p>Le CCAS peut vous accompagner dès votre retour à domicile pour le maintien des aides. N'hésitez pas à le contacter. Il peut vous renseigner et vous orienter dans vos démarches. Tél. : 03 20 20 06 05</p>	

N'hésitez pas à demander à votre médecin traitant si vous pouvez bénéficier de bons de transport pour vos rendez-vous médicaux



La mutuelle citoyenne (MISS)

Quelle complémentaire santé choisir ?

Comment être le mieux couvert possible au meilleur tarif ?

La MISS répond à toutes ces questions.

Permanences à l'Hôtel de Ville sur rendez-vous au 09 82 51 68 68
ou directement sur le site <https://missionsantesociale.fr>



LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Médecins généralistes

Maryse Dekeister
6 place Lucien Demonchaux
☎ 03 20 75 50 95

Sylvie Gradelle
21 bis rue Joseph Leroy
☎ 03 20 83 48 48

François Hennevin
34 rue Joseph Leroy
☎ 03 20 83 92 92

Rémy Hennevin
34 rue Joseph Leroy
☎ 03 20 83 92 92

Bertrand Lemoigne
(Acupuncteur)
7 ter rue des Patriotes
☎ 03 20 83 38 02

Robert Lottin
84 rue de Wattrelos
☎ 03 20 82 15 75

Chirurgiens-dentistes

Florence Hennevin
34 rue Joseph Leroy
☎ 03 20 45 23 39

Isabelle Hennevin-Ruckebusch
34 rue Joseph Leroy
☎ 03 20 45 23 39

Crina Nicolae
7 rue du Général de Gaulle
☎ 03 20 75 18 18

Dominique Ruckebush
34 rue Joseph Leroy
☎ 03 20 45 23 39

Thomas Willot
30 rue des Patriotes
☎ 03 20 75 31 16



LES PROFESSIONS PARAMÉDICALES

Infirmiers

**Centre de Soins Infirmiers
et son dispensaire**
9 bis rue du Général de Gaulle
☎ 03 20 75 73 26

Nawal Bouhodani
55 rue Victor Hugo

Nathalie Cnudde-Dendoncker
4 place Lucien Demonchaux
☎ 06 47 00 68 75

Amélie Deprez
7 rue Victor Hugo

Donia Dewaele
26 rue Victor Hugo
☎ 07 63 07 26 52

Delphine Leclercq
3 bis rue de Wattrelos
☎ 06 42 90 16 44

Cabinet 8 rue Léon Gambetta
Edwige Vroman
☎ 06 22 39 69 73

Valérie Lerouge

Cabinet 18 rue Léon Gambetta
☎ 07 62 78 82 55
cabinetmontagne@outlook.fr
Manon Millequant
Jaufré Montagne
Anthony Saint-Ghislain
Élise Vautier

Cabinet 28 rue des Patriotes
Bérenger Olive
☎ 06 51 50 73 54
France Charbaut
Karim Chateur
Farida Mazari

Cabinet 3 rue Roger Salengro
Sabine Fornier
Odile Keunebrock

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

**Soins Infirmiers à Domicile pour
Personnes Âgées (SIDPA)**
9 bis rue du Général de Gaulle
☎ 03 20 80 48 67

Masseurs-kinésithérapeutes

Perrine Dugardin
55 rue Victor Hugo
☎ 06 86 69 22 49

Vanessa Herrero Gonzalez
43 rue Joseph Leroy
☎ 06 74 54 12 08

Marine Normand
3 bis rue de Wattrelos
☎ 06 28 62 05 38



Masseurs-kinésithérapeutes

Cabinet 4 rue Léon Gambetta

Laurent Defurne

☎ 03 20 75 56 37

Marina Fondeur

☎ 03 20 75 56 37

Laura Pruvost

☎ 03 20 75 56 37

Cabinet 15 rue Roger Salengro

Fiona Billiet

☎ 03 20 83 12 12

Alexandre Delcourt

☎ 06 89 56 91 90

Clémentine Glanes

☎ 03 20 83 12 12

Marion Joly

☎ 06 71 60 62 82 / 03 20 23 12 06

Quentin Le Moigne

☎ 03 20 83 12 12

Delphine Leroy

☎ 03 20 83 12 12

Marine Roose

☎ 03 20 23 92 06 / 06 71 60 62 82

Cabinet 3 bis rue de Wattrelos

Tom Denis

☎ 07 81 86 89 89

06 87 83 77 42

Élodie Paquet

☎ 06 87 83 77 42

Magdalena Trifan-Maria

☎ 06 41 92 89 36

Léni Verwaerde

☎ 06 22 39 69 73

Ergothérapeute

Stéphanie Cappelaere

12 rue Joseph Leroy

☎ 06 73 48 49 64

Neuropsychologue

Adèle Lefrancq

4 place Lucien Demonchaux

☎ 06 70 50 25 76

Orthophonistes

Fanny Ferrand

55 rue Victor Hugo

Cabinet 11 rue Joseph Leroy

Axelle Bertet

☎ 03 20 02 11 33

Constance Delemme

☎ 06 33 14 12 06

Hélène Lepretre

Stéphanie Petit

☎ 03 20 02 11 33

Ostéopathes

David Raye

4 rue Léon Gambetta

☎ 06 28 01 16 81

Grégoire Soupez

4 place Lucien Demonchaux

☎ 06 18 42 04 89



Orthoptiste

Blandine Guénin-Van Belle
4 place Lucien Demonchaux
☎ 03 20 73 96 51 / 06 62 44 93 59

Pédicures-Podologues

Aurélien Guénin
4 place Lucien Demonchaux
☎ 03 20 73 96 51

Cabinet 55 rue Victor Hugo
☎ 03 20 45 22 12
Audrey Marcant
Jessica Pujol

Psychomotricienne

Marine DAL
4 place Lucien Demonchaux
☎ 07 78 86 31 91

Sophrologues

Marion Balen Crépelle
4 place Lucien Demonchaux
☎ 07 79 80 11 94

Claire Lesage Narguet
La Yourte des Saisons
60 rue Victor Hugo
☎ 07 69 54 42 45

PHARMACIES

Pharmacie Boulanger
45 rue Joseph Leroy
☎ 03 20 75 32 30

Pharmacie Dolicque
1 rue Jean Jaurès
☎ 03 20 75 31 22

Pharmacie Piot
19 rue de Lys
☎ 03 20 75 82 41

Pharmacie Centre Commercial
Leers
1 avenue de l'Europe
☎ 03 20 75 74 78

HOPITAUX

Centre hospitalier de Wattrelos
30 rue du Dr Alexander Fleming
☎ 03 20 66 40 00

Centre hospitalier de Roubaix
☎ 03 20 99 31 31

Centre Hospitalier Régional
et Universitaire de Lille
☎ 03 20 44 59 62



Défibrillateurs

Dans l'attente des pompiers ou du SAMU, les défibrillateurs cardiaques permettent de sauver les personnes ayant fait un arrêt cardiaque
Voici les lieux d'implantation :



Défibrillateurs en extérieur accessibles 24h/24

- Église Saint-Vaast, place Lucien Demonchaux
- Parking municipal du Buisson, rue Pierre Catteau
- École Alice Cotteaux, 10 rue Mozart
- Centre de soins infirmiers, 9 bis rue du G^{al} de Gaulle



Défibrillateurs en extérieur accessibles durant les horaires d'ouverture au public

- Salle polyvalente Louis Pasteur et Tir à l'arc, rue Pasteur
- Groupe scolaire Léonard de Vinci et salle polyvalente, 43 rue L. de Vinci
- Hôtel de Ville (entrée principale), 25 rue de Lys
- Boulodrome Jean de Coninck et Maison des Jeunes Jean-Marc Windrif, parking Daudet, rue Roger Salengro
- Salle municipale Christiane Dubois, 25 rue Jean Jaurès



Défibrillateurs en intérieur accessibles durant les horaires d'ouverture au public

- Salle de sport Boileau, rue Boileau
- Salle des fêtes André Kerkhove, 1 rue de Wattlelos
- Résidence autonomie les Quatre vents, 66 bis rue Léon Gambetta
- Salle de sport Motte-Bossut, 37 avenue de Verdun
- Salle de sport Alphonse Daudet, rue Roger Salengro
- Résidence Les Cygnes (ÉHPAD), 9 rue Jean Deprat
- Salle de gymnastique Jean-Claude Cauterman, rue Roger Salengro
- Tribune vestiaires du LOS Football, rue Pasteur
- Salle de tennis Boileau, rue Boileau
- Amical-Ciné, 35 rue Joseph Leroy
- Cercle Saint-Louis, 29 rue Jean Jaurès
- Centre Petite Enfance Jean-Claude Van Belle, rue Victor Hugo



Les Logements Seniors

Les Dominos

Résidence Le Repos,
Résidence Les Rosiers
et Hameau des Lilas

*Dossiers d'attribution
à retirer en mairie*



La Résidence Autonomie Les Quatre Vents

66 bis rue Léon Gambetta
Tél. : 03 20 75 13 90
lhaddadi@ccas-leers.fr

La Résidence Les Cygnes (ÉHPAD)

9 rue Jean Deprat
Tél. : 03 20 65 39 00
contact@ehpad-leers.fr

Accueil de jour

Dans le cadre de l'autonomie et
du maintien à domicile, prise en
charge à la journée des seniors,
du lundi au vendredi, de 10 h à
17 h (sauf jours fériés)





Aides à l'adaptation du logement

MaPrim Adapt (pour les + de 60 ans)

Une aide de l'État pour adapter votre logement en tant que propriétaire

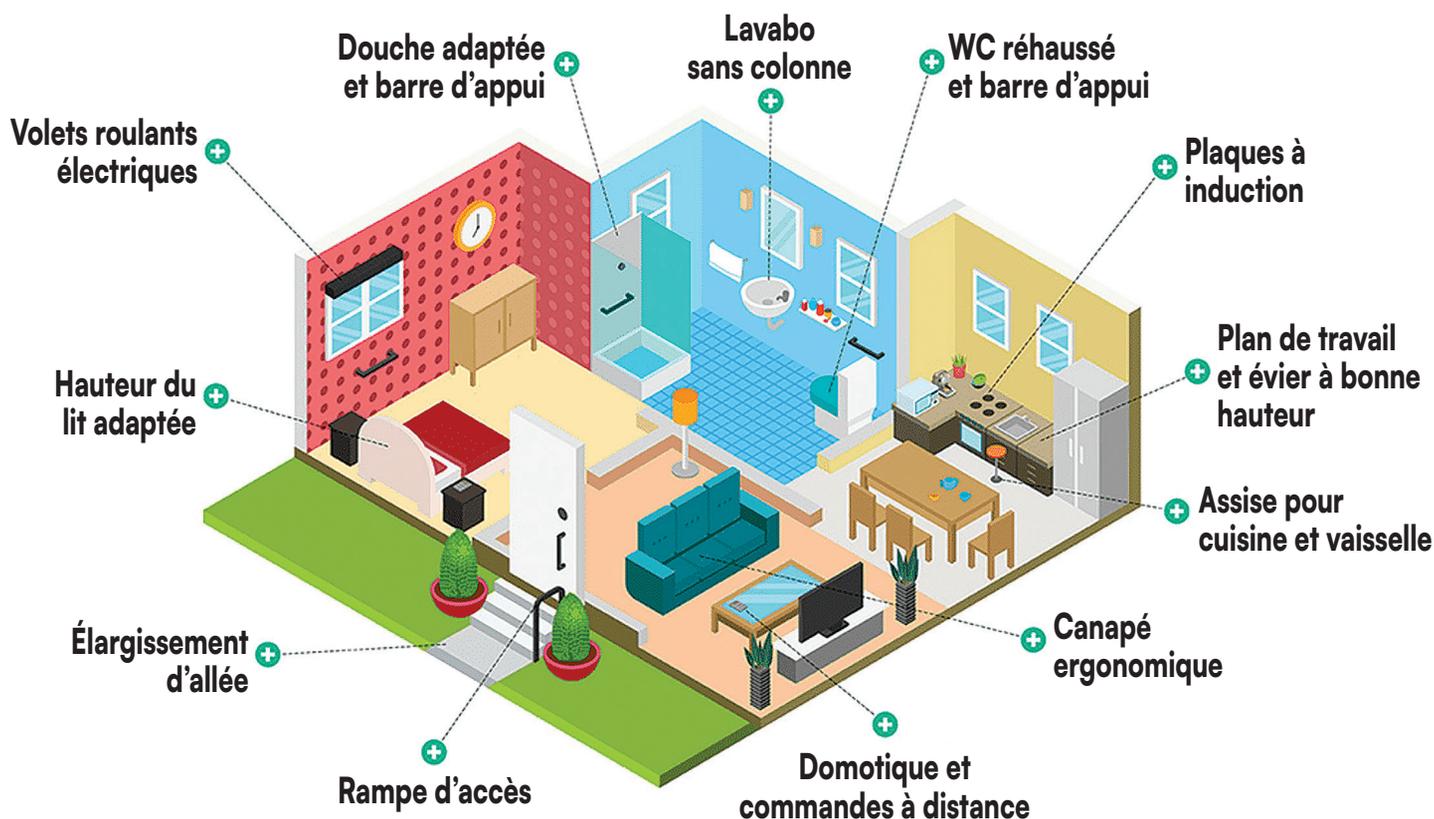
Renseignements sur <https://france-renov.gouv.fr/>

Bien chez moi (75 ans et + ; pour les adhérents AGIR-ARRCO)

Prestation d'ergothérapie à domicile pour identifier les difficultés rencontrées par une personne âgée à son domicile et de suggérer des solutions pratiques pour améliorer son confort

Contact : AGIR-ARRCO Tél. : 0 970 660 660 (numéro non surtaxé)

Exemples d'adaptations pour un logement sûr



Accompagnement possible par le CCAS en mairie
ccas@ccas-leers.fr - Tél. : 03 20 20 06 05



Opération Tranquillité Vacances

Pendant vos vacances, des policiers municipaux ou des ASVP se chargent de surveiller votre logement à l'occasion de leur patrouille.

Service gratuit
Renseignement en mairie
Tél. : 03 20 20 06 00
contact@ville-leers.fr



Vacances :
partez l'esprit tranquille

Opération Tranquillité Seniors

Les personnes âgées sont trop souvent les victimes de tentatives d'arnaques et de ruse. L'isolement est un facteur d'insécurité. Des gestes simples permettent de se prémunir contre les actes malveillants.

La Ville de Leers organise chaque année une réunion d'information et de sensibilisation aux réflexes à avoir pour assurer sa sécurité au quotidien.

Animée par la Police municipale et la Police nationale, cette rencontre permet aux seniors et à leurs proches d'obtenir de précieux conseils.

Renseignement en mairie
Tél. : 03 20 20 06 00
contact@ville-leers.fr





L'inclusion numérique

Ateliers numériques :

Afin de lutter contre la fracture numérique, le CCAS a mis en place des ateliers où sont proposés des parcours d'apprentissages de différents niveaux : Débutant - Intermédiaire - Avancé.

Les matinées connectées :

Des permanences permettent à chacun de résoudre son problème ou trouver un conseil numérique le vendredi matin à la salle Jacques Lameyse, 62/3 rue Victor Hugo.

Des temps avec différentes thématiques sont également proposés : Danger d'Internet, Mon espace santé...

Inscription obligatoire au CCAS au 03 20 20 06 05

La Semaine bleue

La semaine Bleue, dédiée au seniors, se déroule au mois d'octobre, généralement la première semaine. Des animations sont proposées durant les 7 jours
Renseignements auprès du CCAS



Le voyage des aînés

Chaque année, la Ville offre aux aînés la possibilité de participer à une sortie touristique.

Renseignement en mairie au service Animation au 03 20 20 06 06



Les ateliers de prévention

Actions mises en place par le CCAS avec plusieurs thématiques : prévention des chutes, corps/mémoire, nutrition...

Renseignements auprès du CCAS



La vie locale

La Ville de Leers regorge de clubs et d'associations. N'hésitez pas à consulter l'annuaire sur le site de la Ville www.ville-leers.fr



MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

APA : Allocation personnalisée d'autonomie

GIR : Groupe Iso-Ressources (outil de mesure de perte d'autonomie d'une personne âgée)

CARSAT : Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail

CPAM : Caisse primaire d'Assurance Maladie

AGIRC-ARRCO : Régime de retraite complémentaire obligatoire

ASPA : Allocation de solidarité aux personnes âgées (prestation mensuelle accordée aux retraités vivant en France, ayant de faibles ressources, versée par la caisse de retraite)

ÉHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Les numéros d'urgence

Urgences

112

Urgence médicale

Pompiers

18

Situation de péril
ou d'accident

Police

17

Signalement
d'une infraction

Police
municipale

03 20

66 58 22

SAMU

15

Urgence médicale

Urgence SMS

114

Service par SMS
pour malentendants

0 800

59 59 59

Centre anti-
poison de Lille

Pharmacie

3237

Pharmacie
de garde

Maltraitance

39 77

Personnes âgées
et/ou handicapées

Maltraitance

39 19

Violences
Femmes Info